

# Les consignes évoluent

100% des emballages et des papiers se trient !

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le SICTOM  
de Nogent-le-Rotrou



Madame Le Maire, Monsieur Le Maire,

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les consignes de tri se simplifient pour tous les habitants du territoire du SICTOM de Nogent-le-Rotrou. Ce changement répond aux objectifs fixés par la LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte) adoptée en 2015, qui prévoit de généraliser ces nouvelles consignes sur l'ensemble du territoire français à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Jusqu'à présent, les consignes de tri** se limitaient **aux emballages en petit carton, en métal, aux bouteilles et flacons en plastique ainsi qu'aux papiers.**

**À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, de nouveaux emballages seront acceptés** dans les colonnes de tri ou les bacs individuels à couvercle jaune ou les sacs jaunes :

- **tous les emballages en plastique** : barquettes, pots, boîtes, sacs, sachets et films...
- **tous les petits emballages en métal** : capsules de café ou de thé, tubes de dentifrice, opercules, plaquettes de médicaments...

La simplification des consignes va faciliter le geste de tri, augmenter la quantité d'emballages recyclés, diminuer la production d'ordures ménagères destinée à l'incinération et optimiser les coûts. Mais la participation de chacun est nécessaire pour alléger la poubelle noire de plus en plus coûteuse.

**Le mois de juillet** sera une phase de transition et d'accompagnement de la population. La signalétique relative aux consignes de tri indiquée sur les conteneurs sera changée.

Mi-juin, un courrier d'information accompagné d'un mémo-tri sera envoyé à chaque foyer.

**En tant que Mairie, interlocuteur privilégié des habitants, nous serions heureux de pouvoir compter sur votre engagement pour relayer dès maintenant cette information auprès des habitants, et promouvoir les nouvelles consignes de tri.**

Pour ce faire, une affiche sur les nouvelles consignes de tri dans votre commune est jointe à ce courrier. Vous pouvez utiliser ce support pour insertion dans votre bulletin municipal, site internet...

Une question ? n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons également vous proposer des supports de communication prêts à l'emploi, notamment pour les salles de fêtes, les lieux de réunion...

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire et rencontre éventuelle, je vous remercie de votre constante implication dans la vie de votre commune, de votre mobilisation sur ce projet, et vous prie de croire Madame le Maire, Monsieur le Maire en l'expressions de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude DORDOIGNE,  
Président du SICTOM de Nogent-le-Rotrou.

SICTOM de Nogent le Rotrou

Adresse postale : 44 rue Villette Gâté | BP 60189 | 28400 Nogent-le-Rotrou

Bureaux : 30 rue Doullay | 28400 Nogent-le-Rotrou. Tel : 02 37 29 68 56

Un doute, une question sur le tri ? [www.sictom-nogentlerotrou.fr](http://www.sictom-nogentlerotrou.fr)

